

Rénovation des arches du Moulin de Chelles :

Depuis de nombreuses années notre association, *Riverains bords de Marne*, réclamait la restauration, sur la berge de la rivière, de l'édifice qui commençait sérieusement à se dégrader. Plusieurs briquettes manquantes des voûtes avaient été réajustées à la hâte, mais l'élément déclencheur a été la démolition de trois pierres arrondies sculptées d'une des piles. Les services de Marne et Chantereine avaient donc programmé la rénovation totale du Moulin. Pour participer efficacement à ce travail, en tant que citoyen responsable, j'ai demandé le concours de Jean-Pierre Thoretton, président de la *Société Archéologique et Historique de Chelles*, ainsi que de Jean-Pierre Fèvre, *ex Conseil Participatif* de Marne et Chantereine, adhérent de l'association *ADEQUA*, tous deux très sensibles à la conservation du patrimoine chellois...

Ensemble, nous avons légèrement fait rectifier la couleur de l'enduit trop voyant au départ, les trois pierres arrondies qui avaient été vandalisées ont été retrouvées dans le lit de la rivière. Cette restauration permettra la sauvegarde d'un élément architectural du passé industriel de la ville trop longtemps méprisé par les élus et donc sous-estimé par la population...

Présent depuis l'Antiquité sur la Marne, l'actuel Moulin de Chelles en briques et en pierres a été construit en 1861. Il était alors à trois étages de bois et de torchis sur les arches. En 1875 le feu détruit les étages et le moulin est abandonné. En 1879 Ménier l'industriel de Noisiel rachète le moulin, la peupleraie, devenue le Parc du Moulin, ainsi que toutes les îles de Chelles. (Ménier achète également le château de Noisiel aux Lévis, ainsi que le Parc et la Belle-île de Vaires sur la rive opposée de la Marne...) L'architecte de Ménier décide de transformer ce moulin, avec un grand axe horizontal de bois, pour apporter l'énergie rotative produite par la roue à aubes, jusque sur la terre ferme où la bâtisse est agencée en usine de production de pâtes... Cette usine fonctionnera jusqu'en 1895, mais le frottement continu de l'axe de rotation, qui fait presque 50 mètres de longueur, n'est pas propice au développement industriel convoité par Ménier. Il abandonne donc cette usine pour en construire une, ultra-moderne, au quartier dit « Les Impériaux » contre la voie du Chemin de fer, le système énergétique est alors à gaz... (Parution Chelles-Contact N° 175 mai 2002.)

Cet ensemble du Moulin horizontal de Chelles sur la Marne sera visible jusqu'en 1991. La municipalité, sans aucune étude historique, décide de raser l'ancienne usine transformée en habitations, après l'avoir acheté à la société foncière EpaMarne, gestionnaire de toutes les anciennes propriétés du chocolatier Ménier. Aujourd'hui ne restent donc que les arches du Moulin, mais les aménageurs des berges en 1992 ont fait enterrer le moulin par moitié, lui faisant perdre ainsi toute sa splendeur verticale et son esthétique architecturale. Toutes les piles des arches devraient baigner dans l'eau de la rivière...

(Pour toutes informations complémentaires, sur Internet : « moulin chelles lemarneux »)